

## DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 07 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept du mois d'octobre à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le 30 septembre 2022.

**Présents :** Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVault - Gérard DELAGNEAU (suppléant de Michel PANNETIER) - Claude DEPUYDT - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Michel FOURREY - Jacky GUYON - Jean-Luc KLEIN - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Michel PAPINAUD - Gérard RAVELLI (suppléant de Guillaume DUMAY) - Denis POUILLOT - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Chantal ROYER - Sylvain SABARD - Gilles SACKEPEY - René BOUSSIN (suppléant de Yannick VILLAIN) - Richard ZEIGER

**Excusés :** Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Jean DESNOYERS - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Bernard HARCHEN - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Jean LESPINE - Gérard MICHAUT - Sébastien SABOURIN

**Absents :** Frédéric GUEGUEN - Jorge GUILHOTO - Didier IDES - Philippe LENOIR - Véronique MAISON - Lionel MION

**Pouvoirs :** Monsieur Jean-Luc PREVOST donne pouvoir à Monsieur Jacques BALOUP

**Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Richard ZEIGER**

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	31
Votes pour :	31
Votes contre :	-
Abstentions :	-
Ne prend pas part au vote	-

**Quorum :** conformément au IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, « [...] les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent ».

**N° 53/2022**

**Objet : Modification du tableau des effectifs : Suppression de postes**

Vu le Code Général de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable du comité technique en date du 7 juillet 2022 ;

Lors de la séance du 11 avril 2022, le comité a délibéré pour proposer au comité technique du centre de gestion la suppression des postes à temps complet qui n'ont pas vocation à être pourvus, à savoir :

- 1 poste de rédacteur (catégorie B) ;
- 1 poste technicien (catégorie B) ;
- 1 poste d'ingénieur (catégorie A) ;

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le

ID : 089-200047181-20221007-DE53\_2022-DE

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1er classe (catégorie C) ;
- 3 postes d'adjoint administratif (catégorie C).

**Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :**

- **Procède** à la suppression des postes énumérés ci-avant au 7 octobre 2022 ;
- **Modifie** ainsi le tableau des effectifs.

Fait et délibéré en séance

Le 07 octobre 2022

Le Président

Jean-Noël LOURY

  
Syndicat Départemental  
d'Énergies de l'Yonne

4 avenue Foch - 89000 Auxerre  
Tél : 03 86 52 22 00  
www.sdey.fr